

LA CHASSE AUX PHOQUES COMMERCIALE ET LES INUITS

Les défenseurs de l'industrie de la chasse, y compris le gouvernement du Canada, prétendent que la chasse commerciale aux phoques au Canada revêt une importance capitale pour la culture Inuit.

En fait les Inuits ne sont pas du tout impliqués dans la chasse commerciale aux phoques au Canada.

La chasse commerciale aux phoques canadienne et la chasse aux phoques des Inuits sont deux activités très différentes. Elles se déroulent à différents moments de l'année, dans des lieux différents, impliquent d'autres personnes et une autre espèce de phoques.

Ce ne sont pas les phoques du Groenland mais les phoques annelés (*Pusa hispida*) qui constituent la principale cible des chasseurs Inuits au nord du Canada, et ce tout au long de l'année.

Les chasseurs du Nunavut tuent en moyenne 719 phoques du Groenland par an. Ce sont des animaux plus âgés qu'ils chassent en été. Par contre, ce sont environ quelques 300 000 bébés phoques du Groenland âgés de trois semaines à trois mois qui sont abattus durant la chasse commerciale aux phoques au Canada, principalement en mars et en avril.

En outre, la chasse aux phoques commerciale au Canada n'est pas une chasse de subsistance ou de pleine utilisation.

La majorité de la viande est abandonnée sur la glace et 80 % de la graisse de phoque est actuellement rejetée.

La principale cible de la chasse aux phoques commerciale est la fourrure de jeunes phoques, qui est exportée à l'étranger pour être transformée et commercialisée par le secteur de la mode.

Peu de gens s'opposent à la chasse de subsistance des Autochtones. De fait, pratiquement tous les embargos commerciaux sur les produits du phoque, déjà imposés ou en voie de l'être, exemptent clairement les peaux de phoques de provenance inuite. L'embargo européen sur les produits dérivés du phoque, en cours de négociation, concerne la chasse aux phoques commerciale à grande échelle, et exempté également les produits provenant de la chasse aux phoques inuite des régions arctiques.

La tentative délibérée de confondre la chasse inuite avec la chasse aux phoques commerciale canadienne est pour le moins cynique, si l'on se soucie vraiment de préserver la culture et les traditions autochtones.

L'IFAW ne s'oppose pas à la chasse de subsistance aux animaux sauvages par des Autochtones, à condition que cette chasse soit durable sur le plan biologique et que des efforts raisonnables soient faits pour minimiser la douleur et la souffrance.

